

# Engagé-es au quotidien pour les bibliothèques, la recherche et la culture !

VOTEZ



**VOTER SNASUB-FSU,**  
C'EST VOTER POUR DES COLLÈGUES ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN,  
COMPÉTENTS, DYNAMIQUES ET OFFENSIFS.

Membre de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNASUB-FSU défend les statuts et les conditions de travail des personnels des bibliothèques, dans les établissements, dans les instances et au cœur des mobilisations.

En CAPN, que vous soyez ou non syndiqué, si vous demandez votre mutation, si vous êtes promuvable, ils font valoir vos droits. Si vous êtes victime d'autoritarisme, voire de harcèlement, ils vous soutiennent.

**VOTER SNASUB-FSU,**  
C'EST AGIR POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ET  
CONTRE L'AUSTÉRITÉ.

AVEC LA FSU, LE SNASUB-FSU participe activement aux luttes pour la défense des services publics, des salaires et des retraites, contre les suppressions de postes et le recours aux emplois précaires. Il revendique la création de postes statutaires pour améliorer les services offerts et les conditions de travail des personnels et pour lutter contre le stress et la souffrance au travail. Avec la FSU, il revendique une réforme fiscale qui permettrait de mobiliser les dizaines de milliards d'euros nécessaires, en taxant les dividendes des actionnaires, la spéculation financière et la fraude fiscale pour que la répartition de ces richesses soit orientée vers l'intérêt général.

**VOTER SNASUB-FSU,**  
C'EST RÉAFFIRMER L'IMPORTANCE DES CAP ET DES CHSCT  
MENACÉS PAR LE PROGRAMME « ACTION PUBLIQUE 2022 ».

Le gouvernement prépare une attaque gravissime contre nos services publics, avec le programme « Action publique 2022 » qui s'attaque au paritarisme et vise à substituer le contrat au statut et à individualiser les salaires et les carrières des agents publics.

Retirer aux CAP le contrôle sur l'ensemble des opérations de gestion collective des carrières (mutations, promotions, ...), les réduire à des instances de recours, donnerait tout pouvoir aux chefs d'établissements. Les commissaires paritaires sont les derniers remparts contre l'arbitraire.

Supprimer les CHSCT, en les intégrant aux comités techniques, permettrait aux employeurs publics de s'affranchir de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail. Associer les fonctionnaires, par l'intermédiaire de leurs représentants, à la gestion collective et à l'organisation des services publics est un des fondements de la fonction publique.

Contourner les élu-es des personnels, garants de l'égalité de traitement des agents, instituerait l'arbitraire et l'inégalité comme principes de gestion.

**VOTER SNASUB-FSU, C'EST REFUSER CE PROGRAMME  
MORTIFÈRE POUR LA FONCTION PUBLIQUE.**

AVEC LA FSU, AVEC LE SNASUB-FSU,  
RÉAFFIRMEZ VOTRE ATTACHEMENT AU PARITARISME

29  
NOV

>

06  
DÉC

FAITES-VOUS ENTENDRE

**Votez SNASUB-FSU !**



### VOUS ÊTES DES PERSONNELS SCIENTIFIQUES, DES RESPONSABLES, DES ENCADRANTS.

Convaincu, comme vous, que les missions de direction doivent être assurées par des professionnels scientifiques des bibliothèques (conservateurs ou conservateurs généraux), le SNASUB-FSU s'oppose à la création d'emplois fonctionnels, accessibles à d'autres agents de catégorie A qui ne partagent pas la même culture professionnelle que vous, voire à des managers, recrutés sous contrat. Attaché au principe fondamental dans la fonction publique de séparation du grade et de l'emploi, il refuse la transformation du généralat en grade fonctionnel.

### LE SNASUB-FSU DÉFEND VOTRE DROIT À LA MOBILITÉ.

Attaché à l'égalité de traitement et à la transparence, le SNASUB-FSU se réjouit du rétablissement de la CAPN d'automne, succès de notre mobilisation collective, qui permet de pourvoir les postes vacants de direction et d'encadrement sans recourir à la BIEP (Bourse interministérielle de l'emploi public).

### AVEC VOUS, LE SNASUB-FSU SE BAT POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES.

Vous êtes contraints de gérer les restrictions de budget, la pénurie de personnels qualifiés, les extensions d'horaires d'ouverture à moyens humains constants, le recrutement de personnels précaires. Le SNASUB-FSU demande la mise en œuvre d'un plan pluriannuel pour aligner les services documentaires sur les meilleurs standards internationaux en termes de budgets, de personnels, d'espaces, de services et pour faire de la documentation une orientation stratégique des établissements.

Le SNASUB-FSU s'oppose au « Programme action publique 2022 » qui menace gravement le paritarisme.

### AVEC VOUS, LE SNASUB-FSU REVENDIQUE :

- un plan de requalification des emplois et de revalorisation des personnels des bibliothèques.
- une gestion transparente des carrières fondée sur des barèmes pour les promotions, les mutations et l'accès aux postes de direction.
- la création d'un corps unique d'encadrement scientifique à trois grades en A.
- le dégel du point d'indice, sa revalorisation et sa réindexation sur les prix.
- la mise en œuvre effective des mesures salariales prévues par le protocole PPCR et différées à 2019, au mépris des engagements.
- le retrait du RIFSEEP et l'intégration des primes, préalablement alignées sur le montant le plus favorable, dans le traitement indiciaire.
- l'attribution de postes et de budgets à la hauteur des besoins.
- le maintien de la gestion nationale et du caractère interministériel de la filière bibliothèques et, dans les BMC, de personnels scientifiques d'État.

**29** > **06**  
NOV DÉC

POUR AGIR ENSEMBLE  
**Votez SNASUB-FSU !**